

## Association de formes et de dynamiques dans le bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire)

Caroline Pinoteau et Francesca Di Pietro

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8028>

DOI : [10.4000/etudesrurales.8028](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8028)

ISSN : 1777-537X

### Éditeur

Éditions de l'EHESS

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2003

Pagination : 263-284

### Référence électronique

Caroline Pinoteau et Francesca Di Pietro, « Association de formes et de dynamiques dans le bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire) », *Études rurales* [En ligne], 167-168 | 2003, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/etudesrurales/8028> ; DOI : [10.4000/etudesrurales.8028](https://doi.org/10.4000/etudesrurales.8028)

---

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=ETRU&ID\\_NUMPUBLIE=ETRU\\_167&ID\\_ARTICLE=ETRU\\_167\\_0263](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=ETRU&ID_NUMPUBLIE=ETRU_167&ID_ARTICLE=ETRU_167_0263)

---

## Association de formes et de dynamiques dans le bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire)

par Caroline PINOTEAU et Francesca DI PIETRO

| Éditions de l'EHESS | *Études rurales*

2003/3-4 - N° 167-168

ISSN 0014-2182 | ISBN 2-7132-1808-X | pages 263 à 284

---

Pour citer cet article :

—Pinoteau C. et Di Pietro F., Association de formes et de dynamiques dans le bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire), *Études rurales* 2003/ 3-4, N° 167-168, p. 263-284.

---

Distribution électronique Cairn pour les Éditions de l'EHESS.

© Éditions de l'EHESS. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# ASSOCIATION DE FORMES ET DE DYNAMIQUES DANS LE BASSIN-VERSANT DE L'AUBRIÈRE (INDRE-ET-LOIRE)

Caroline Pinoteau et Francesca Di Pietro

**D**ANS LES ÉTUDES sur les milieux « naturels », un ensemble de travaux pluridisciplinaires ont émergé au cours des années soixante-dix. Ces travaux ont montré la diversité des facettes impliquées dans les questions d'environnement mais n'ont généralement pas su dépasser la juxtaposition des approches disciplinaires ; ils sont rarement parvenus à une véritable interdisciplinarité en métissant de façon plus poussée les concepts utilisés par chaque discipline et en produisant un retour méthodologique sur les outils employés.

Nous présentons ici les premiers résultats d'une démarche exploratoire visant à analyser la structure spatiale d'un paysage. Inspirée du croisement de la morphologie dynamique des paysages et de l'écologie du paysage, notre démarche entend bâtir une recherche réellement interdisciplinaire à partir de deux postulats communs et par le biais du transfert de certaines notions.

Le premier postulat réside dans le fait que nos objets d'étude sont des hybrides\* mélangant de manière intrinsèque des composantes sociales et physiques, mélange dont il nous paraît vain de quantifier les proportions tant elles sont confondues.

Le deuxième postulat concerne l'importance des caractéristiques spatiales d'un territoire comme source principale d'information, postulat qui fonde nos deux approches qui, bien qu'issues de disciplines très différentes (au sens académique), sont pareillement influencées par le champ de la géographie.

En archéologie, l'introduction du concept d'espace dans la compréhension des sites et des organisations paysagères (agraires et urbaines) date des années 1930-1940 avec l'apport fondamental de la photographie aérienne verticale. Cet apport a généré maints courants comme la géographie historique ou géohistoire, l'archéologie spatialiste, l'archéologie des paysages et, depuis les années quarante, l'archéomorphologie dite aujourd'hui « morphologie dynamique des paysages ». On est ainsi passé de l'approche traditionnelle, selon laquelle le site archéologique, ponctuel (l'habitat) ou linéaire (la voie), est pensé en termes de point sans possibilité de l'insérer dans le paysage, à de nouvelles approches qui, cette fois, intègrent le site archéologique dans le paysage pensé en termes d'espace. La morphologie dynamique des paysages propose, d'une part, de dépasser la distinction entre la forme archéologique ponctuelle (l'habitat) et les formes archéologiques étendues (réseaux parcellaires, cadastre...) en s'appuyant sur l'idée que « la forme, comme matériau paysager, est l'articulation de ces différents niveaux d'organisation qui concourent à dessiner l'espace » [Chouquer 1990 : 3]. Elle suggère, d'autre part, de partir directement de l'espace appréhendé à l'aide des

---

\* Se reporter au glossaire p. 295.

documents planimétriques (cartes, plans, photographies aériennes obliques et verticales, images satellitales) [Chouquer 2000].

En écologie, l'importance de l'espace en ce qu'il détermine des dynamiques écologiques à plusieurs échelles s'est imposée dans les années quatre-vingt et a fait naître une branche de la discipline appelée « écologie du paysage ». Le paysage apparaît comme un niveau d'organisation nouveau englobant plusieurs écosystèmes dont on étudie l'articulation spatiale. Cette perspective spatiale, dont les prémisses ont été posées dès la fin des années soixante par la théorie biogéographique des îles, a profondément renouvelé des domaines traditionnels de l'écologie, telles l'écologie des populations et l'écologie des communautés, en postulant que l'hétérogénéité spatiale, aspect autrefois négligé, jouait un rôle de premier plan dans les dynamiques écologiques, et en postulant que la structure spatiale du paysage, donnée autrefois négligeable, modifiait les dynamiques écologiques.

### **Éléments de la confrontation et échelles spatiotemporelles**

Toutefois les éléments spatiaux sur lesquels portent nos réflexions ne sont pas les mêmes. La morphologie dynamique fonde son analyse sur l'organisation planimétrique des formes, notamment leur orientation, leur périodicité et leur mode d'agencement, tandis que la définition des objets, en écologie du paysage, s'appuie sur l'occupation du sol et peut être affinée par l'examen de son mode d'utilisation.

Les échelles de temps envisagées par ces deux disciplines ne sont, elles non plus, pas les mêmes. L'écologie du paysage travaille sur les

paysages actuels, le recul historique adopté ne dépassant généralement pas les cinquante dernières années, années au cours desquelles ont été observées les modifications majeures de la plupart des paysages agraires. En effet la période de référence pour débiter l'observation est généralement celle des années cinquante, et ce non parce que les modifications antérieures des paysages sont niées mais parce qu'elles sont considérées comme négligeables au vu des changements constatés par la suite. La morphologie dynamique des paysages, quant à elle, travaille sur des échelles de temps plus longues et, même lorsque l'analyse morphologique concerne les paysages actuels, c'est la dynamique de la structuration du paysage sur la longue durée qui est mise en évidence.

Cet article porte bien sur le paysage actuel du bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire), sujet que nous allons aborder à l'aide de concepts issus de la morphologie et de l'écologie du paysage. Afin de compléter la présentation, nous emprunterons des références à la structuration paysagère du XIX<sup>e</sup> siècle à l'étude archéogéographique de cet espace que l'une d'entre nous réalise pour la Zone Atelier Loire (ZAL) [Pinoteau 2003].

Le choix d'une échelle d'observation pertinente pour appréhender un niveau d'organisation est crucial car les conclusions en seront fortement influencées ; ainsi, nous ne pouvons conclure à une absence de réseaux écologiques dans un paysage lorsque l'échelle retenue ne permet simplement pas de les déceler. En morphologie dynamique des paysages, ce n'est pas l'objet d'étude – la forme paysagère – qui détermine le choix d'une échelle d'observation mais l'analyse spatiale elle-même. En écologie

du paysage ce choix découle en théorie de l'analyse multiscalaire de la structure du paysage : quand cette dernière change le niveau d'organisation change et on doit y adapter une nouvelle échelle d'observation [Wiens 1989]. Il est en outre difficile de définir une échelle spatiale pertinente pour tous les paysages et pour toutes les dynamiques à l'œuvre dans un paysage (circulation d'espèces, de polluants, de particules érosives, etc.). Le bassin-versant est souvent considéré comme un niveau d'organisation acceptable: il offre une échelle supérieure aux échelles « microlocales » (telles la parcelle, l'exploitation agricole, la station) et permet de mettre en évidence la distance (ou la convergence) qui sépare les conclusions issues d'échelles microlocales de celles qui proviennent de l'échelle macroscopique représentée par le bassin-versant. Cependant nous sommes bien conscientes que c'est là une approximation commode car ni les dynamiques agricoles ni les dynamiques écologiques ne s'intègrent parfaitement à l'échelle du bassin-versant. S'agit-il d'une échelle d'observation admissible pour analyser la structure du paysage sur le temps long ? Telle sera toutefois l'hypothèse sur laquelle nous fonderons notre étude.

Sur le territoire de la commune d'Orbigny, le bassin-versant de l'Aubrière fait l'objet, depuis quatre ans, d'investigations ayant trait à la structure et à la dynamique du paysage, dans le cadre de différents programmes de recherche dont celui de la ZAL dans lequel s'inscrit le présent travail. Ce bassin-versant se compose de quatre ruisseaux débouchant dans la rivière Olivet par un exutoire commun. Représentatif des Gâtines, ce paysage est constitué de vallons en très faible pente (généralement inférieure

à 5 %) sillonnant de petits plateaux aux sols acides et hydromorphes ayant connu plusieurs plans de drainage et de recalification entre les années soixante et quatre-vingt. Dominé par l'agriculture, ce bassin comprend onze exploitations destinées aux céréales et aux oléagineux et cinq orientées vers l'élevage bovin-lait. Loin d'être considéré comme patrimonial, c'est là un paysage ordinaire sans contrainte physique ni vulnérabilité particulières et, à ce titre, dépourvu de mesures de protection spécifiques.

### **De la structuration écologique émergente à la structuration morphologique discrète**

#### LES HABITATS ÉCOLOGIQUES

Les principaux habitats écologiques actuels ont été définis sur la base de l'analyse de l'occupation du sol à partir d'une carte de l'IGN<sup>1</sup> et de photographies aériennes. L'analyse montre la présence d'une matrice représentée par le parcellaire agricole (majoritairement céréales et oléagineux) et de quelques autres types d'occupation du sol. Ceux-ci peuvent avoir une forme linéaire et s'apparentent en écologie du paysage à des corridors\* et des réseaux, par connexion de corridors [Burel et Baudry 1999; Forman et Godron 1986]. Sur notre site nous observons des réseaux boisés (ripisylves, peupleraies, haies) ou enherbés (fossés, bordures de champs). Les occupations du sol secondaires ont également une forme arrondie et peuvent être qualifiées de taches\* : ce sont des îlots boisés situés principalement en tête de bassin (souvent de grandes forêts) et/ou en fond de vallée (petits bois). Ainsi une première caractérisation de ce paysage fait apparaître la faiblesse des

1. Carte IGN 2023 O et 2023 E.

réseaux écologiques (réseau fluvial peu marqué) [Di Pietro *et al.* 2003], composés de corridors peu connectés et peu dispersés, et la prépondérance des taches disséminées dans l'espace, comme l'indique la figure 1 ci-contre. Cette situation s'est même accentuée ces trente dernières années, et l'interprétation de photographies aériennes de 1972<sup>2</sup>, 1981<sup>3</sup> et 1997<sup>4</sup> révèle une relative stabilité des îlots boisés et une formidable diminution de la plupart des réseaux (ripisylves, bordures de champs, haies) [Di Pietro et Doreau 2002].

L'interface champ-bois, apparemment stable sur le plan spatial mais sujette à des modes de gestion fort différents<sup>5</sup>, est l'élément paysager saillant, ce qui est confirmé par l'analyse de la composition botanique des bordures de champs [Di Pietro et Génin 2003]. Bref, selon une typologie utilisée en écologie du paysage, il s'agit ici d'un paysage « en taches ».

#### LA STRUCTURATION SPATIALE MORPHODYNAMIQUE

Or la structuration du bassin-versant n'est pas perçue ainsi par le morphologue. En effet, à la fin du XX<sup>e</sup> et au début du XXI<sup>e</sup> siècle, dans le secteur de la Gâtine lochoise, un paysage en réseau semble émerger, bien que non apparent sur le terrain et sur les cartes (notamment les récentes cartes topographiques IGN aux 1 : 25 000<sup>e</sup>, 1 : 50 000<sup>e</sup> et 1 : 100 000<sup>e</sup>) [Pinoteau *op. cit.*].

Pour définir le paysage, le morphologue se base sur des éléments autres que l'occupation du sol. Il s'intéresse aux éléments structurants, caractéristiques de chaque forme paysagère qui constituent l'articulation entre les niveaux<sup>6</sup> d'organisation du paysage – supérieur, intermédiaire et inférieur. Les éléments structurants

sont des faits paysagers déterminants, pérennes, émergeant sur les documents planimétriques – grands axes, alignements remarquables, physiques (cours d'eau, végétation, etc.) et/ou anthropiques (la voirie, le parcellaire) –, capables d'avoir une action morphogénétique sur le reste du paysage : provoquer l'orientation de formes, de grande ampleur (le réseau de lignes) comme de petite ampleur (l'unité morphologique), qui prennent appui sur ces morphogènes\* plus ou moins longtemps après leur implantation [Chouquer 2000].

L'hypothèse d'une structuration morphologique discrète en réseau s'appuie sur différents indices.

L'observation a été réalisée, dans un premier temps, à l'échelle de la Gâtine lochoise dont la superficie correspond, en morphologie dynamique des paysages, aux dimensions spatiales nécessaires à la mise en évidence de formes de grande ampleur telles que les réseaux.

2. Mission 1972 FR 2265, clichés n<sup>os</sup> 243 à 247, 316 à 319, 322 à 326.

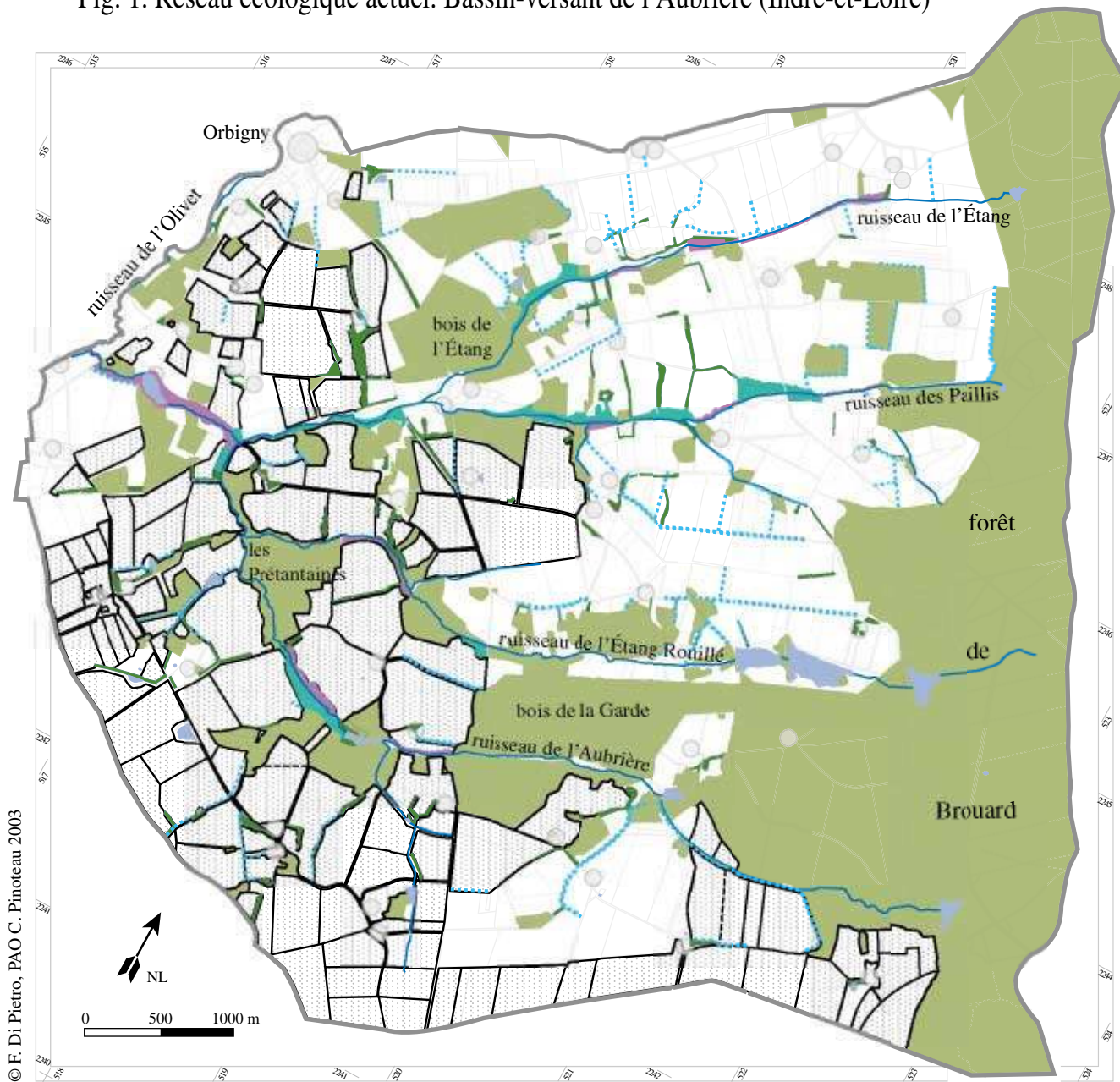
3. Mission 1981 37 IFN 07 200 P, clichés n<sup>os</sup> 821 à 832, 931 à 947, 949, 951, 1045 à 1054, 1056 à 1064.

4. Mission 1997 FD 37-41/250, clichés n<sup>os</sup> 1356, 1358, 1684 à 1686, 1720 à 1722, 1360, 1520, 1521, 1687 à 1690, 1718, 1719.

5. Source : enquêtes sur l'exploitation agricole et relevés de terrain réalisés en 2002.

6. Le niveau supérieur du paysage contient la plupart des éléments structurants. Le niveau intermédiaire, lui-même structurant à son niveau, s'insère dans ce niveau supérieur. Le niveau inférieur, celui des masses parcellaires, est organisé par les deux niveaux précédents [Chouquer 2000].

Fig. 1. Réseau écologique actuel. Bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire)



© F. Di Pietro, PAO C. Pinoteau 2003

Source : mission aérienne verticale de l'IGN, 1997 FD 37-41 250 24x24 P N&B, n<sup>os</sup> 1686, 1720, 1722, 1356 et 1358 ; enquête réalisée auprès des agriculteurs en 2002.

|  |   |  |                   |  |                     |
|--|---|--|-------------------|--|---------------------|
|  | habitat : hameau, village, ferme isolée |  | mares, étangs     |  | parcelles enquêtées |
|  | parcelle                                |  | cours d'eau actif |  | bois, forêt         |
|  | limites du bassin-versant de l'Aubrière |  | fossés en eau     |  | haie                |
|  |   |  |                   |  | ripisylve           |
|  |   |  |                   |  | peupleraie          |

On pose l'hypothèse que la structuration du bassin-versant de l'Aubrière a des chances de s'insérer dans ces formes spatiales étendues [Pinoteau *op. cit.*]. Plusieurs éléments paysagers remarquables, morphologiquement structurants, ont été identifiés à partir de cartes topographiques IGN récentes aux 1 : 50 000<sup>e</sup>, 1 : 100 000<sup>e</sup> et 1 : 125 000<sup>e7</sup> (fig. 2 ci-contre). Il s'agit de la forêt de Brouard avec une orientation globale de 32° W, du réseau hydrographique (bassin-versant de l'Aubrière, une partie du bassin-versant de l'Olivet et les microbassins-versants situés à l'est de la forêt de Brouard), orienté à 56° E, de la limite communale entre Orbigny, Mareuil-sur-Cher, Saint-Aignan, Châteauvieux et Faverolles, orientée à 32° W, ainsi que de la voirie : les routes départementales et nationale D 81 (orientée à 32° W), D 675 (orientée à 20° E), D 9 et les routes locales dans l'alignement de la route nationale (orientées à 51° E), D 52 (orientée à 51° E), D 760 et N 76 (orientées globalement à 1° E). Les orientations à 32° W et à 56° E sont dominantes dans la partie sud-est de la Gâtine, à travers le réseau hydrographique, la forêt de Brouard, la limite communale et le réseau des routes départementales et nationales.

L'observation a ensuite été effectuée à l'échelle du bassin-versant de l'Aubrière qui correspond à un secteur d'environ 35 km<sup>2</sup>, surface susceptible de montrer la spécificité globale (structuration par des formes spatiales étendues, tel le réseau) et détaillée (unités morphologiques paysagères) de cette forme paysagère. Différents éléments remarquables ont été identifiés à partir des cartes topographiques IGN aux 1 : 25 000<sup>e</sup> et 1 : 50 000<sup>e</sup>, des

clichés de la mission aérienne 1997<sup>8</sup> et des agrandissements de la mission aérienne 1986<sup>9</sup>. Il s'agit de la forêt de Brouard avec une orientation globale à 32° W, des ruisseaux de l'Aubrière, de l'Étang Rouillé, des Paillis, de l'Étang orientés à 56° E, de la limite communale entre Orbigny, Mareuil-sur-Cher, Saint-Aignan et Châteauvieux, orientée à 32° W, ainsi que de la voirie : les routes départementales D 81 (orientée à 32° W) et D 89 (orientée à 56° E) (fig. 2). Les orientations à 32° W et à 56° E sont aussi dominantes sur le bassin-versant.

Nous noterons que la Gâtine lochoise et le bassin-versant de l'Aubrière ne présentent pas, sur de grandes distances, d'alignements ou de successions de limites parcellaires pouvant être qualifiées d'éléments paysagers structurants.

Certains des éléments morphologiques remarquables sont déjà apparents dans le paysage au XVIII<sup>e</sup> siècle : la carte de Cassini<sup>10</sup> représente la forêt de Brouard – dans les mêmes dimensions –, le réseau hydrographique et une grande voie rectiligne, l'actuelle D 675. Au

7. Cartes topographiques IGN au 1 : 50 000<sup>e</sup> (Saint-Aignan, feuille n° 2023, 1988), au 1 : 100 000<sup>e</sup> (Orléans-Tours, feuille n° 26, 1999, 1<sup>re</sup> ed.), et au 1 : 125 000<sup>e</sup> (Indre-et-Loire, feuille n° 37, 2000, 1<sup>re</sup> ed.).

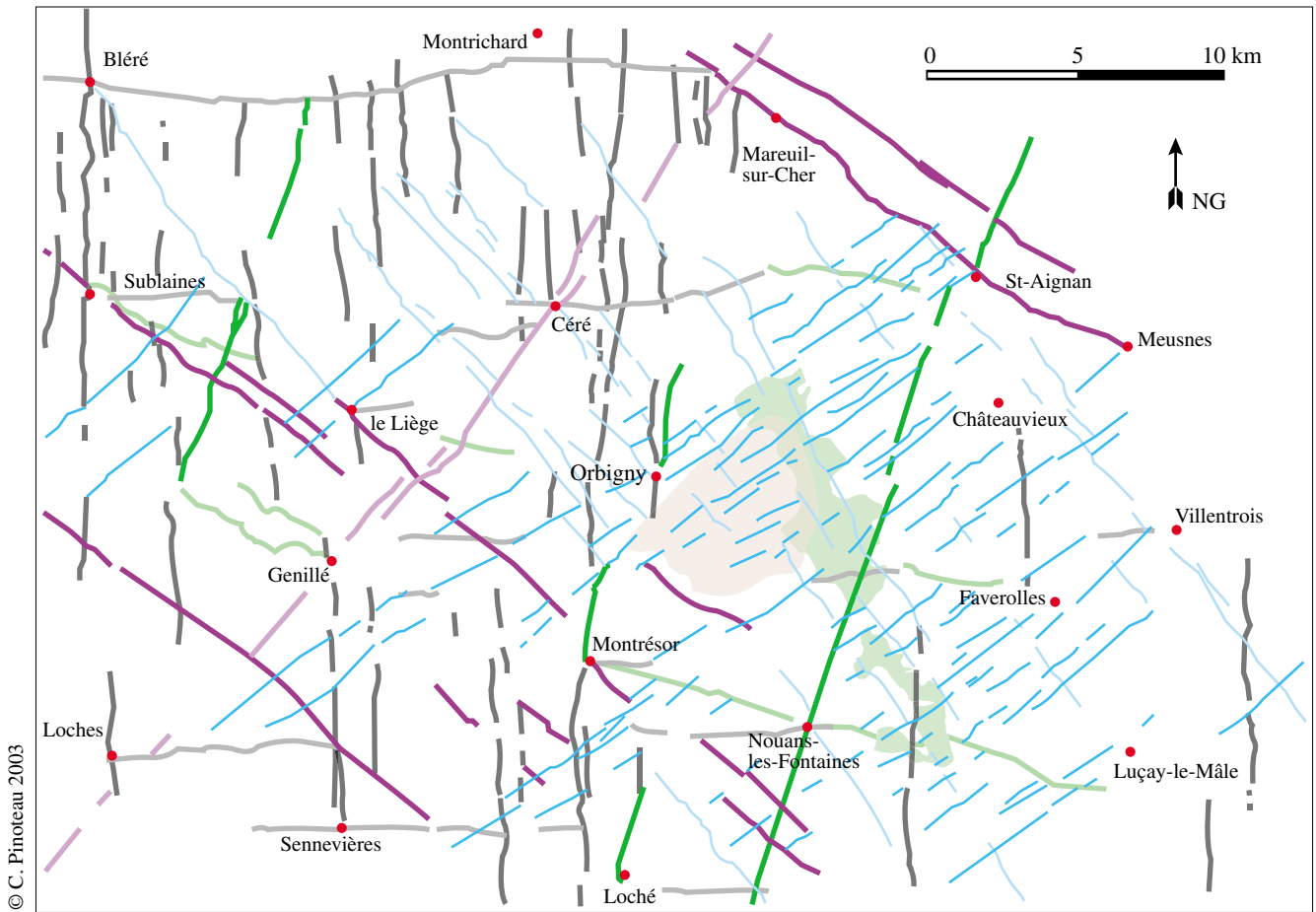
8. Mission aérienne 1997 FD 37-41 250 24x24 P N&B, clichés n°s 1686, 1720, 1722, 1356, 1358.

9. Mission aérienne 1986 Langeais-Saint-Aignan 1823-2023 300 24x24 50x50 P N&B, clichés n°s 160, 272, 274.

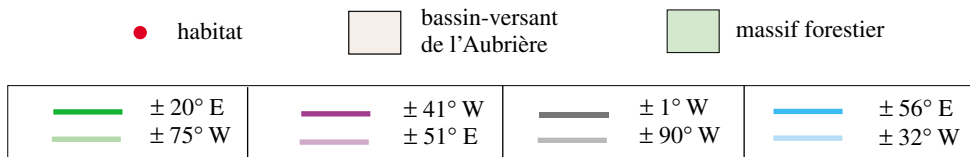
10. Feuille n° 30 dressée par Cassini, publiée en 1768 au 1 : 86 400<sup>e</sup>.



Fig. 2. Axes majeurs et alignements remarquables



Source : cartes du ministère de l'Intérieur, n<sup>os</sup> 19XIV, 21XIV, 21XV, 20XIV, 19XV, 20XV, au 1 : 100 000<sup>e</sup>, 1881.



XIX<sup>e</sup> siècle, les cartes de la Nouvelle France du ministère de l'Intérieur au 1 : 100 000<sup>e11</sup> et les cartes d'État-Major au 1 : 40 000<sup>e12</sup> indiquent que les éléments structurants deviennent prégnants. Qu'ils soient hydrographiques, viaires, communaux ou forestiers, ces éléments ne varient pas ou peu dans leur orientation ; ils seront pérennisés jusqu'à l'époque actuelle.

Les formes paysagères spécifiques du bassin-versant de l'Aubrière révèlent une structuration générale en réseau dans laquelle s'insèrent des unités morphologiques ponctuelles.

Un réseau quadrillé « souple » (à savoir une forme globalement quadrillée mais sans la rigidité d'orientation et la métrique d'une planification) a été mis en évidence. Il s'appuie sur les éléments structurants d'orientations dominantes proches de 32° W et 56° E : la forêt de Brouard ; les ruisseaux de l'Aubrière, de l'Étang Rouillé, des Paillis, de l'Étang ; la limite communale entre Orbigny, Mareuil-sur-Cher, Saint-Aignan et Châteaueux, ainsi que les routes départementales D 81 et D 89. Ces axes et alignements ont été considérés dans leur linéarité et sans distinction des données physiques et sociales. À ces alignements s'ajoutent nombre de limites parcellaires et tronçons de voies isoclines\* (de même orientation, parallèles ou perpendiculaires aux éléments structurants), qui forment le niveau intermédiaire du réseau. Des petites limites de parcelles et masses parcellaires moins nombreuses appuient leur orientation sur les éléments des deux autres niveaux (principe de l'isoclinie).

On peut donc parler d'un réseau car les niveaux d'organisation sont très présents sur le bassin-versant. À l'exception de la partie sud-ouest, ce réseau s'étend largement et densément

sur le reste de la fenêtre d'étude. Cette forme spatiale étendue ne prend véritablement son sens qu'à l'échelle de la Gâtine lochoise où l'on observe des éléments structurants, selon les mêmes orientations dominantes 32° W et 56° E, constituant un large réseau quadrillé souple dans la partie sud-est de ce secteur. Ce réseau quadrillé souple est déjà identifié sur les documents planimétriques du XIX<sup>e</sup> siècle, tant à l'échelle de la Gâtine lochoise qu'à celle du bassin-versant ; toutefois le réseau perçu à l'échelle de la Gâtine est de même prégnance tandis que la focalisation sur le bassin-versant fait apparaître une structuration plus dense par la multiplication des limites parcellaires du niveau inférieur, les éléments structurants des niveaux supérieur et intermédiaire étant sensiblement identiques.

Dans une lecture traditionnelle des formes, la mise en évidence de cette trame géométrique de lignes aurait été interprétée comme l'indice d'une possible planification. On aurait cherché à faire coïncider l'extension de cette trame avec une « circonscription » historique donnée afin de disposer d'un fil conducteur pour la datation. Nous préférons y voir une forme auto-organisée, c'est-à-dire produite par de multiples dynamiques locales de transformation, qui, paradoxalement, construisent la permanence de la forme.

En effet, articuler ces observations morphodynamiques avec les données historiques reste un exercice des plus difficiles. Une synthèse

11. Cartes 1881 : Amboise, feuille n° 19XIV ; Châtillon-sur-Indre, feuille n° 21XIV ; Châteauroux, feuille n° 21XV ; Loches, feuille n° 20XIV ; Romorantin, feuille n° 19XV ; Valençay, feuille n° 20XV.

12. Cartes 1840 : Valençay Nord-Ouest, feuille n° 121 et Valençay Sud-Ouest, feuille n° 121.

sur le Lochois médiéval rassemble et analyse toute la documentation disponible du haut Moyen Âge jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle [Lorans 1996]. En l'état, les deux enquêtes paraissent, pour une grande part, autonomes. Bien entendu il existe des points d'ancrage comme l'importance de la forêt de Chedon – dont le bois de Brouard est un fragment –, qui forme la limite orientale de la zone de Céré, d'Orbigny et de Nouans, dans une situation d'interfluve entre les bassins du Cher et de l'Indre. La rectilinéarité du dessin de cet interfluve forestier est à cet égard essentielle pour expliquer la géométrie naturelle de cet espace. Autre point d'ancrage : la mention d'un moulin à Orbigny au XII<sup>e</sup> siècle [*ibid.* : 176], qui intéresse le rapport que la communauté villageoise entretient avec la rivière. Mais deux indications exploitables sur six à sept siècles d'histoire ne permettent pas de fonder une interprétation historique.

Que faire, par ailleurs, des autres mentions éparses que propose la documentation historique ? Que penser d'un *vicus* à Orbigny, à l'époque de Grégoire de Tours, qui est aussi le siège d'une paroisse précoce [*ibid.* : 50-51 et 58-59] ? Quel territoire restituer, connaissant les incertitudes de plus en plus légitimes des historiens dès qu'il s'agit de se prononcer sur le sens des termes (*vicus*, *villa* par exemple) et de définir des circonscriptions médiévales ?

On assiste donc bien à une prise de distance par rapport à l'interprétation classique des historiens au profit de la qualification d'objets, ici parcellaires, disposant d'une forme d'historicité et de périodisations autres que les leurs.

En réalité la question est moins celle de l'interprétation historique de cette forme que celle d'une réflexion critique sur sa dynamique.

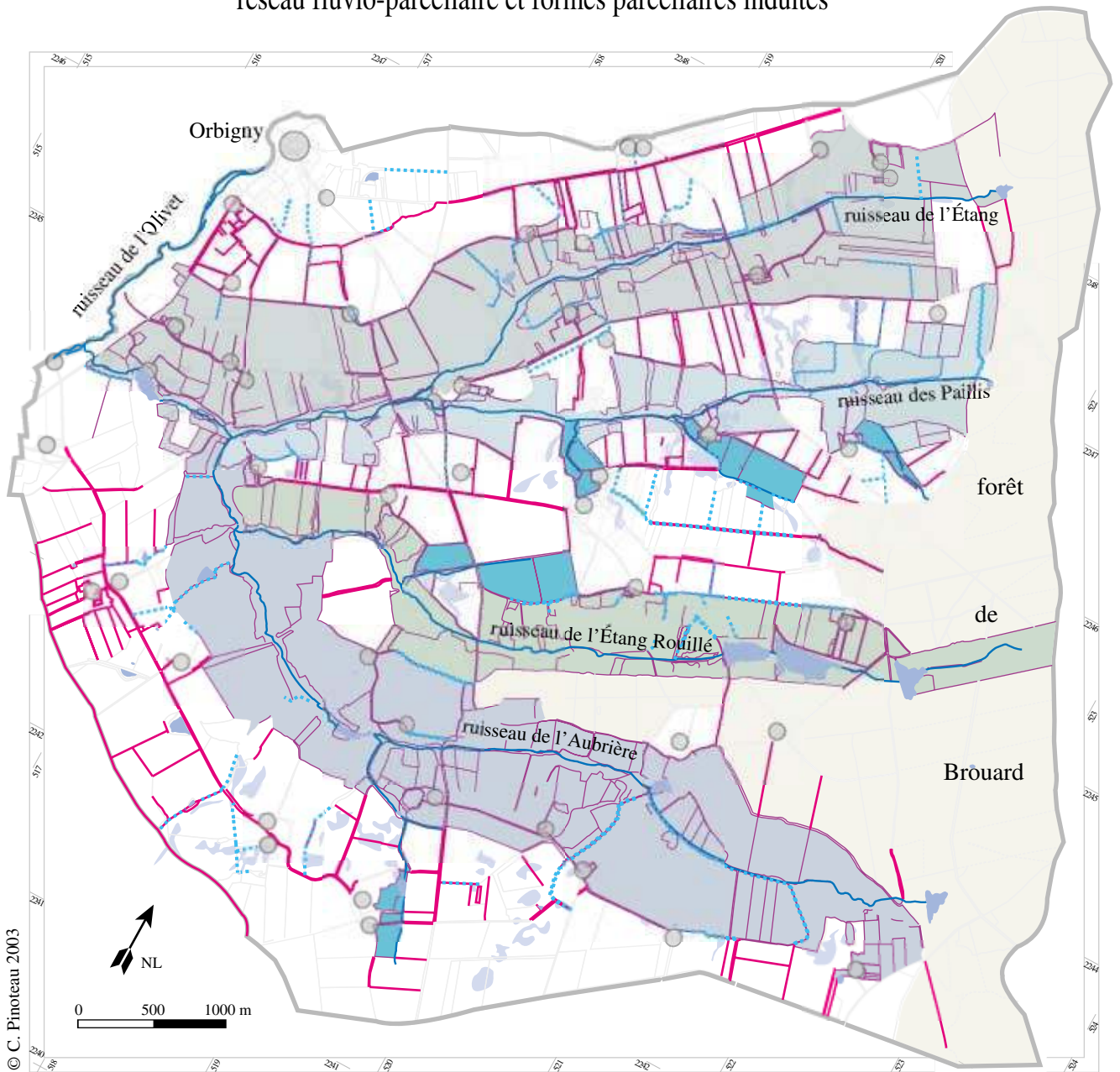
L'étude a permis de suggérer un autre mode d'organisation des formes en associant le réseau fluvial et le réseau parcellaire pour voir en quoi ils constitueraient une forme mixte, de type fluvio-parcellaire. Cette élaboration n'est en aucun cas perceptible en tant que telle sur les documents planimétriques, en raison tout simplement de la représentation cartographique courante qui sépare orographie (en brun), hydrographie (en bleu), végétation (en vert), voirie (en orange) et planimétrie (en noir). Pour la faire apparaître, il faut associer deux ou plusieurs de ces niveaux.

Cette forme mixte (fig. 3 p. 272) est une combinaison d'éléments physiques et sociaux : des ruisseaux du bassin-versant, des axes viaires et parcellaires structurants (niveau supérieur) sur lesquels s'appuient, perpendiculairement ou parallèlement, des limites parcellaires et des tronçons de voies (niveau intermédiaire) ainsi que des petites limites de parcelles (niveau inférieur) produites par les deux niveaux précédents.

Traditionnellement, on aurait été tenté de renvoyer ce type de forme à un déterminisme organique à faible valeur historique, par opposition à des formes planifiées à forte valeur sociale et historique. Néanmoins cette opposition semble dépassée et on préfère montrer que l'hybridation n'est pas la marque d'une moindre socialisation du paysage.

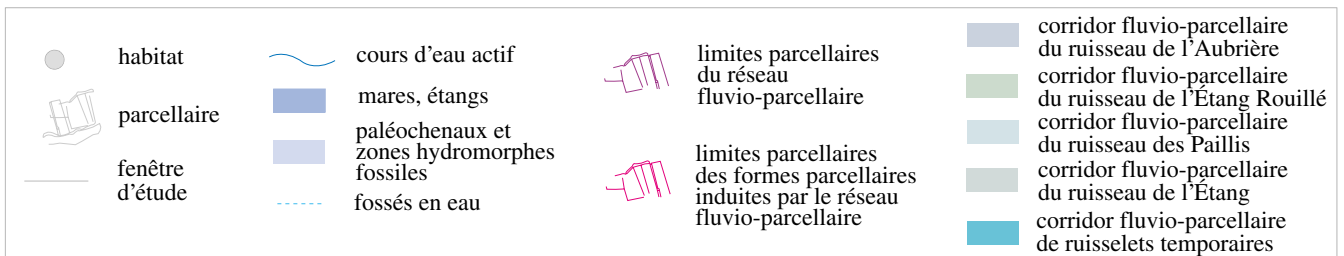
Dans ce réseau émergent des corridors morphologiques : espaces linéaires à considérer tant dans leur linéarité que dans leur épaisseur et correspondant, par leur morphologie, aux corridors écologiques [Burel et Baudry *op. cit.* ; Forman et Godron *op. cit.*]. Ces corridors, qui s'appuient essentiellement sur l'orientation locale des cours d'eau et des grands axes

Fig. 3. Complexe fluvi-parcellaire :  
réseau fluvi-parcellaire et formes parcellaires induites



© C. Pinoteau 2003

Source : carte compilée d'après la carte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



parcellaires et viaires reprenant eux-mêmes l'orientation des cours d'eau, sont constitués de limites parcellaires, de tronçons de voies et de tronçons de ruisseaux. Ils sont de grande extension, couvrant les trois-quarts du bassin-versant [Pinoteau *op. cit.*].

Ce réseau fluvio-parcellaire\* génère des ensembles cohérents de limites parcellaires et tronçons de voie, qui, d'une part, reprennent l'orientation (isoclinie), générale ou ponctuelle, des corridors morphologiques déjà cités et, d'autre part reposent sur les trois niveaux d'organisation du réseau fluvio-parcellaire. Ces systèmes sont composés de longs axes structurants (routes, limites parcellaires) et d'éléments de moyenne dimension, peu denses (limites parcellaires et tronçons de voies). Ils se développent le long du ruisseau de l'Aubrière, de celui des Paillis et de celui de l'Étang. Finalement, ce réseau fluvio-parcellaire et ses systèmes parcellaires induits forment une structuration spatiale, prégnante, désignée ici comme un « complexe morphologique fluvio-parcellaire ». Cette structuration est visible sur les documents planimétriques du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude morphologique révèle qu'elle ne varie pas, les éléments structurants du niveau supérieur étant pour ainsi dire les mêmes. Les éléments des niveaux intermédiaire et inférieur sont plus nombreux. Le réseau apparaît donc plus densément structuré. Les corridors morphologiques émergent de la structure. Le réseau génère, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, des systèmes parcellaires isoclines aux corridors morphologiques et aux ruisseaux.

L'étude morphologique montre également que le complexe fluvio-parcellaire s'imbrique dans le réseau quadrillé souple : des éléments

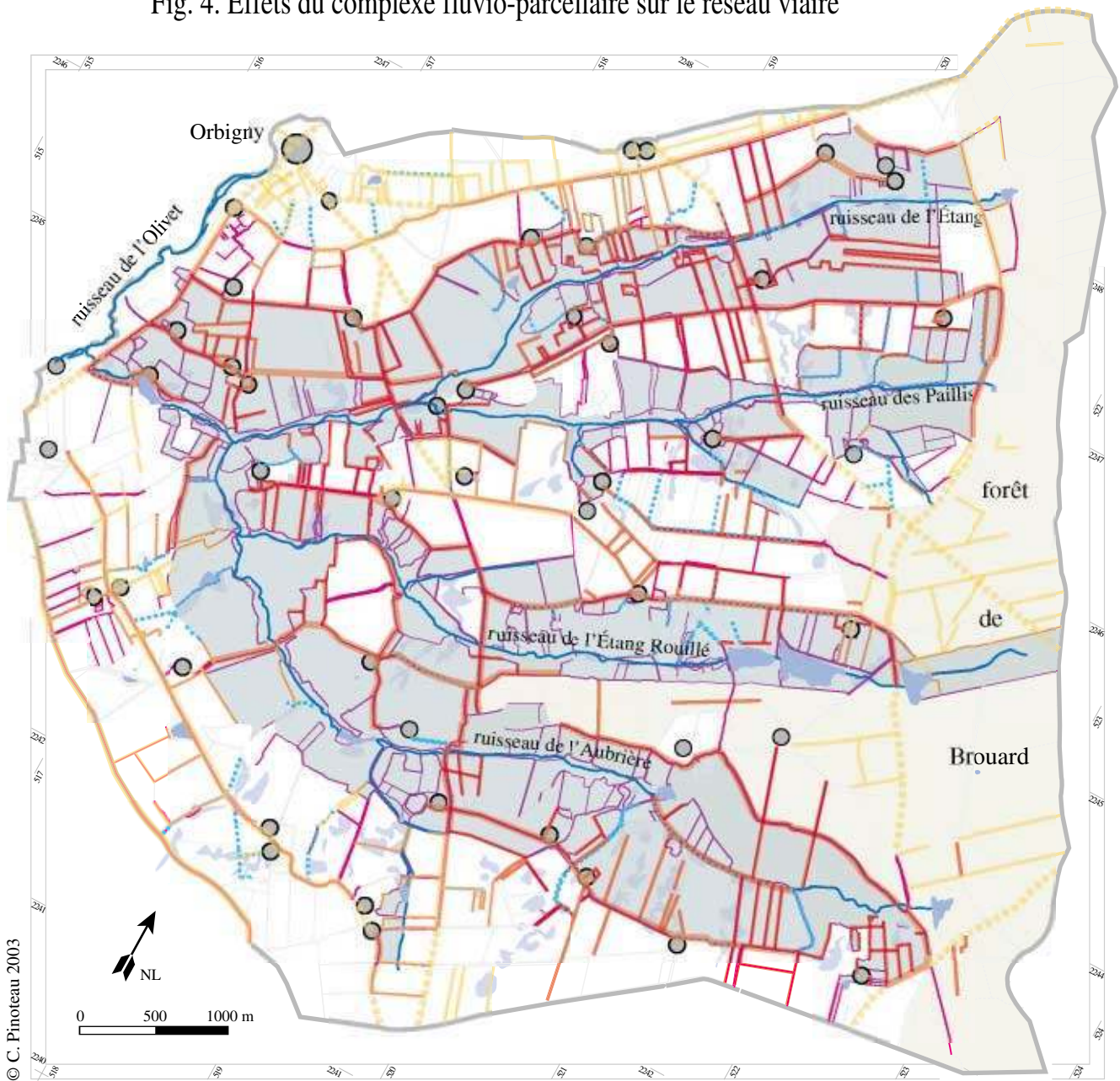
structurants (des niveaux supérieur et intermédiaire) et des limites de masses parcellaires des deux structures sont superposables, c'est-à-dire communs aux deux formes spatiales. Cette observation vaut aussi pour les deux réseaux mis en évidence sur les documents du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les corridors, espaces de flux et lieux de dynamiques complexes, semblent jouer un rôle important dans la production des formes et dans la résilience\* de la forme auto-organisée\*. Ce sont bien des espaces dynamiques (du point de vue hydrographique, sédimentaire, végétal et social) qui contribuent à la création d'effets de pérennité. Le niveau d'hybridation est triple : dans l'espace (entre corridors et parcellaires géométriques); dans le type même des formes associées (entre formes géomorphologiques, écologiques et sociales); dans le temps (entre des dynamiques courtes et longues).

Le complexe morphologique fluvio-parcellaire apparaît structurant pour les autres formes paysagères, notamment pour le réseau viaire (fig. 4 p. 274) et les unités morphologiques parcellaires associées ou non à l'habitat.

La plupart des grandes routes locales et supralocales, ainsi que certains chemins secondaires du réseau viaire reprennent, en effet, les orientations générales du réseau fluvio-parcellaire (principe de l'isoclinie). Parmi les routes superposables aux bordures des corridors morphologiques (traits épais rouges sur la carte), quelques tronçons correspondent aux éléments structurants du réseau fluvio-parcellaire, d'autres aux éléments structurants des systèmes induits – tronçons de routes locales et supralocales (traits épais jaunes ou jaune orangé sur la carte). Rares sont les routes et tronçons de voies qui, sur le bassin-versant,

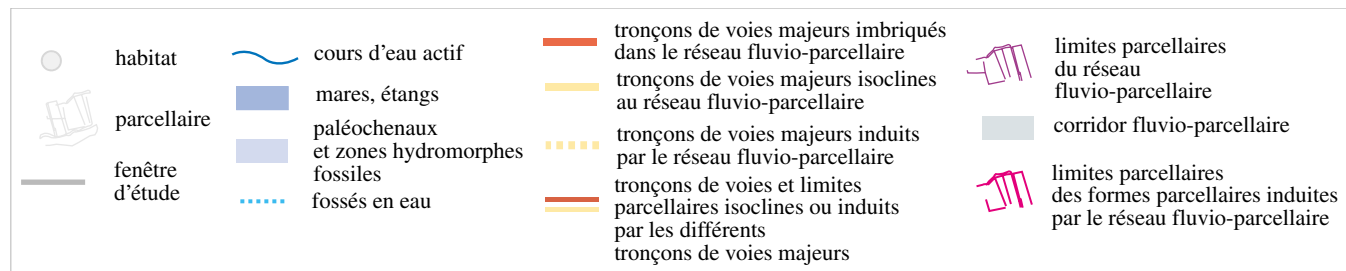


Fig. 4. Effets du complexe fluvio-parcellaire sur le réseau viaire



© C. Pinoteau 2003

Source : carte compilée d'après la carte de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



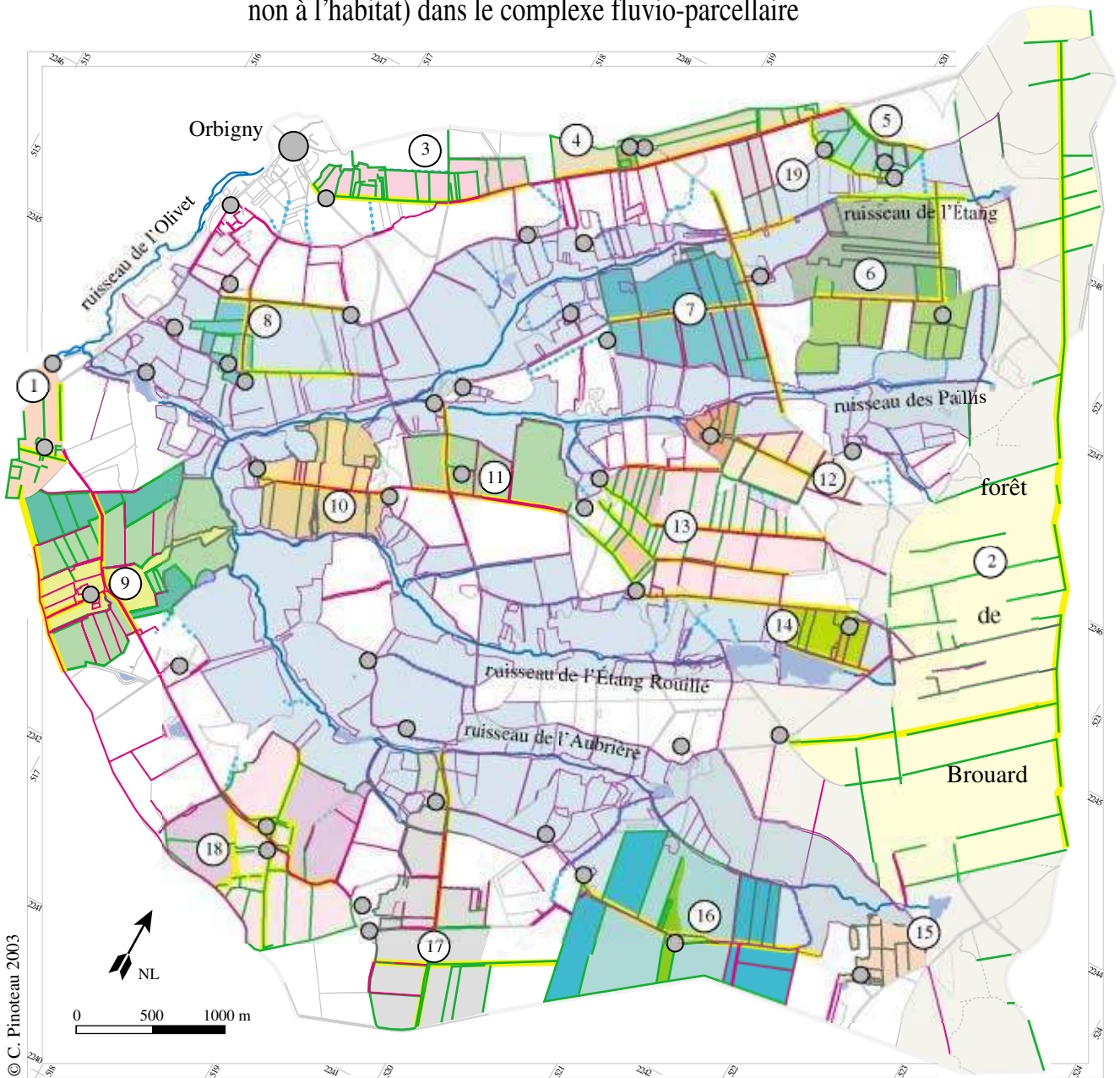
ne suivent pas l'orientation de la forme fluvio-parcellaire. Ces routes et tronçons de voies engendrent à leur tour des structurations spatiales ponctuelles, certaines limites parcellaires et chemins ruraux étant parallèles ou perpendiculaires à ces axes (principe de l'isoclinie). Ces limites parcellaires et chemins ruraux sont assez denses et se répartissent sur l'ensemble du bassin-versant. L'étude morphologique montre que ce réseau viaire, isocline, dans son ensemble, au complexe morphologique fluvio-parcellaire, existe déjà au XIX<sup>e</sup> siècle.

De nombreuses unités morphologiques parcellaires, appelées aussi formes parcellaires ponctuelles, liées ou non à l'habitat, ont été identifiées dans le paysage de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (fig. 5 p. 276). Ces unités morphologiques sont principalement produites par des morphogènes relevant de la voirie. Ces formes parcellaires ponctuelles sont le plus souvent associées à un habitat actuel (10 unités morphologiques sur 16). On notera que la forme parcellaire 17 est créée à partir d'un carrefour d'anciennes routes antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle, carrefour susceptible d'être le siège d'un site archéologique fossile (habitat, croix, etc.).

Certaines unités morphologiques apparaissent déjà au XIX<sup>e</sup> siècle : il s'agit des formes 1, 2, 5, 15 et 19. A contrario, les formes 7, 8, 12 et 16 n'existent pas à cette époque. Les formes 3, 4, 13 et 14, identifiées au XX<sup>e</sup> siècle, succèdent à des formes du XIX<sup>e</sup>, géométriquement similaires, les axes structurants de la forme étant alors déjà présents. Seuls changent, à différents degrés, le nombre et l'agencement des masses parcellaires internes. On observe une simplification, au XX<sup>e</sup> siècle, des formes 3, 4, 13 et 14. Les unités morphologiques 6, 13 et 18 du XX<sup>e</sup> siècle

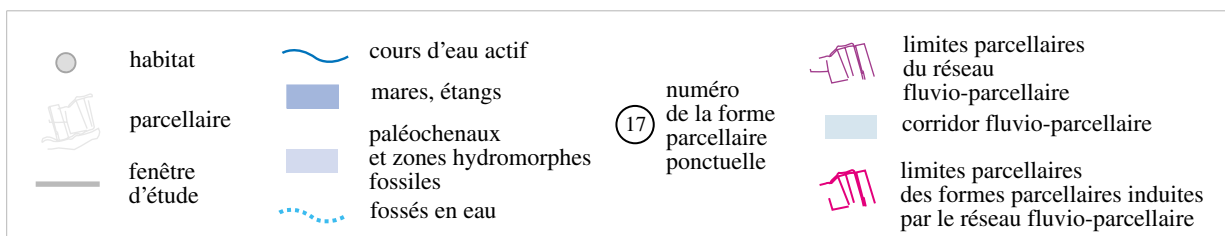
se situent à l'emplacement de formes parcellaires, morphologiquement différentes. Les formes parcellaires ponctuelles 9, 10, 11 et 17 enfin, observées au XX<sup>e</sup> siècle, n'apparaissent pas, au XIX<sup>e</sup>, en tant qu'unités morphologiques distinctes de l'ensemble de la trame parcellaire. Cependant, la plupart des limites parcellaires et tronçons de voies existent bien au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais les formes ponctuelles n'émergent pas encore : les axes structurants ne jouent pas, ou peu, leur rôle de morphogène\*. Ces formes, futures unités morphologiques, sont en cours de continentalisation\* et sont toutes connectées au complexe morphologique fluvio-parcellaire. Les formes 1, 3 et 4 sont connectées aux systèmes parcellaires induits, par superposition des bordures des deux types de formes spatiales (limites parcellaires, tronçons de voies). Les formes 11 et 13 sont connectées aux corridors morphologiques et aux systèmes parcellaires induits, par superposition des bordures des deux types de formes spatiales. Les formes 8, 14 et 15 sont connectées aux corridors morphologiques par intégration totale de leur structure, tant du point de vue du figuré linéaire que du point de vue du figuré zonal (limites parcellaires et tronçons de voies). Les autres formes (2, 5, 6, 7, 9, 12, 16, 17, 18 et 19) sont connectées aux corridors morphologiques, par superposition des figurés linéaires et des figurés zonaux (limites parcellaires et tronçons de voies), et aux systèmes parcellaires induits, par superposition des figurés linéaires (limites parcellaires et tronçons de voies). Les critères de connexion des unités morphologiques au complexe fluvio-parcellaire relèvent donc des notions de géométrie (superposition de traits) et de cartographie (étude des figurés linéaires et

Fig. 5. Insertion des formes parcellaires ponctuelles (liées ou non à l'habitat) dans le complexe fluvio-parcellaire



© C. Pinoteau 2003

Source : carte compilée d'après la carte de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.





zonaux) exploitées en morphologie dynamique des paysages. Soulignons que ces connexions ont une réalité paysagère puisqu'elles correspondent à chaque fois à une limite parcellaire, un tronçon de voie, une parcelle ou une masse parcellaire. Par conséquent il ne s'agit pas de constructions géométriques abstraites, de représentations mentales.

Le mode d'insertion de ces unités morphologiques de plus petite taille que les corridors du complexe fluvio-parcellaire présente une réelle originalité. La comparaison des figures 3 et 5 montre que les unités locales créent des liens géométriques entre les corridors. C'est le cas de l'unité 11 de la figure 5 qui unit des corridors principaux et des corridors secondaires. Les lignes et les surfaces les plus orthogonales ne sont pas là pour délivrer la forme globale dans laquelle seraient repérées des anomalies plus ou moins curvilignes, c'est exactement le contraire. Les unités les plus géométriques sont des connecteurs morphologiques\* entre des réalités hybrides de niveau hiérarchique supérieur, les corridors, dessinant une géométrie plus souple. On voit comment ces unités géométriques microlocales, qui peuvent représenter des formes discrètes (discontinues) d'aménagement parcellaire planifié ou des fonctions agronomiques précises à un moment donné de l'exploitation de l'espace agricole, construisent, par leur diversité même, la résilience de la forme géométrique d'ensemble. On a donc toutes les raisons de penser que le réseau quadrillé souple auto-organisé est une forme résultante et non initiale, le produit d'une série de dynamiques complexes et non une planification en soi. C'est l'association d'un niveau de grandes formes intermédiaires,

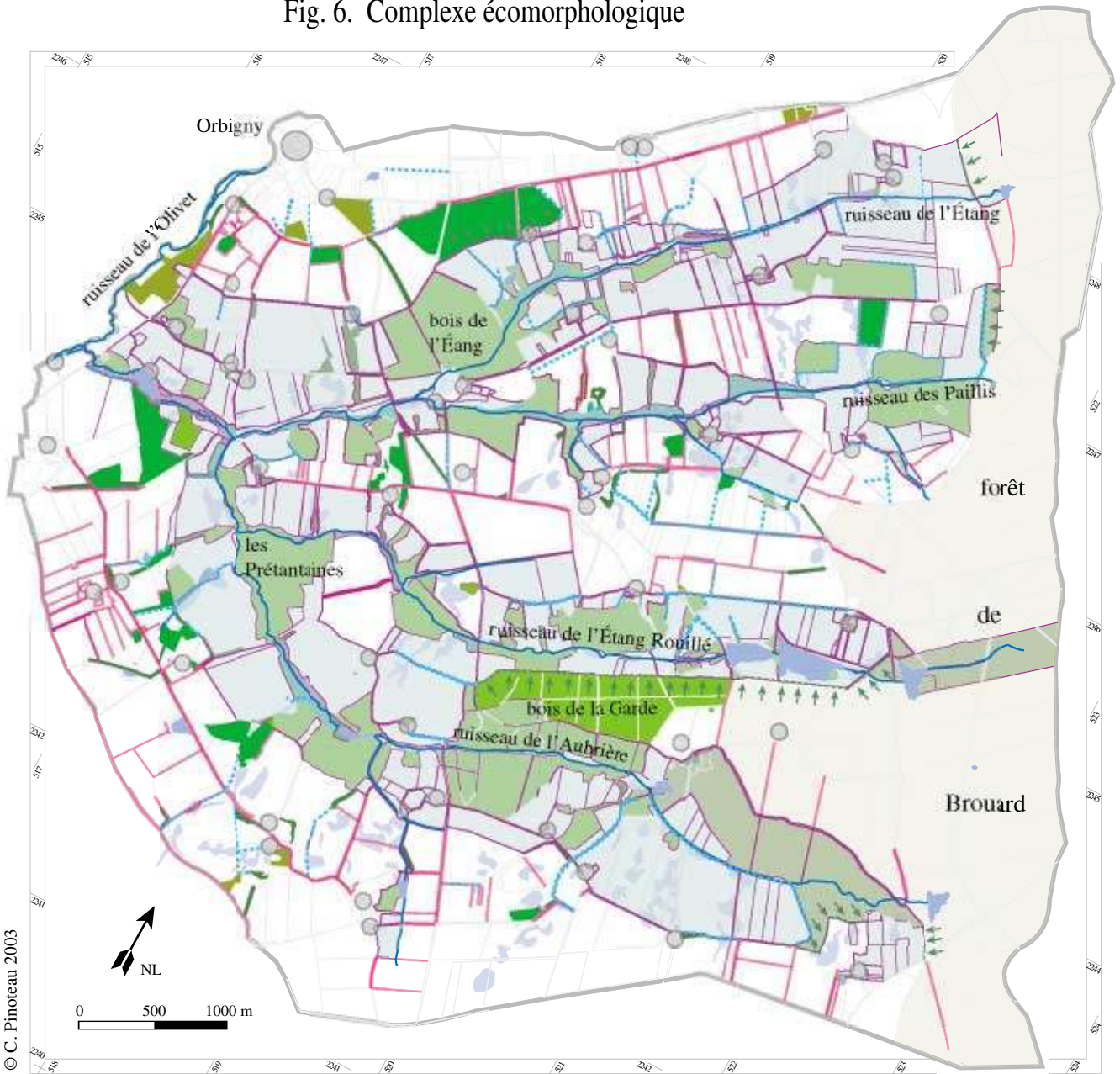
qui empruntent leur orientation et leur disposition aux corridors hybrides, et d'un niveau de petites formes parcellaires issues de projets agraires ponctuels.

Ainsi, la forme du bassin-versant de l'Aubrière, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, semble structurée principalement par un réseau mixte, en apparence discret mais en définitive très efficace : le complexe morphologique fluvio-parcellaire qui, d'une part, s'imbrique dans un réseau quadrillé, lui-même produit par des unités morphologiques géométriques et, d'autre part, oriente le réseau viaire et les unités morphologiques.

### **Une organisation spatiale écomorphologique**



















D'un point de vue archéogéographique, le réseau des haies s'intègre, à l'exception de quelques unités, dans le complexe morphologique fluvio-parcellaire, par superposition des haies aux figurés zonaux du parcellaire (fig. 6 p. 278). La connexion des îlots boisés au complexe morphologique fluvio-parcellaire est plus nuancée. De rares parcelles boisées ne lui appartiennent pas mais lui sont rattachées par superposition de leurs bordures (figuré linéaire) à celles des systèmes parcellaires induits (limites parcellaires, tronçons de voies) ou à celles des corridors morphologiques. Les autres îlots sont intégrés, par leur positionnement et leur géométrie, au complexe fluvio-parcellaire. Certains y sont connectés par la superposition de leurs bordures aux bordures et éléments structurants du complexe fluvio-parcellaire (figuré linéaire). D'autres (parcelles boisées isolées ou associées) y sont connectés par leur figuré zonal qui représente une forme quadrangulaire de même orientation

Fig. 6. Complexe écomorphologique



© C. Pinoteau 2003

Source : carte compilée et carte du réseau écologique actuel.

|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
|  habitat         |  cours d'eau actif                           |  haie       |  bordure des bois en connexion avec la bordure des corridors fluvio-parcellaires                        |  limites parcellaires du réseau fluvio-parcellaire                                      |
|  parcellaire     |  mares, étangs                               |  ripisylve  |  parcelles boisées situées dans les corridors du réseau fluvio-parcellaire                              |  limites parcellaires des formes parcellaires induites par le réseau fluvio-parcellaire |
|  fenêtre d'étude |  paléochenaux et zones hydromorphes fossiles |  peupleraie |  parcelles boisées en connexion avec les systèmes parcellaires induits par le réseau fluvio-parcellaire |  corridors fluvio-parcellaires  |
|  |  fossés en eau                               |  |  parcelles boisées en connexion avec les tronçons de voies dans leur globalité                          |  |
|  |   |  |  parcelles de la forêt de Brouard s'insérant dans les corridors du réseau fluvio-parcellaire            |  |

que celle des corridors morphologiques. La plupart des îlots boisés s'intègrent donc dans ce complexe morfo-écologique fluvio-parcellaire, soit au niveau des corridors du réseau fluvio-parcellaire, soit parce qu'ils sont connectés avec les systèmes parcellaires induits par le réseau fluvio-parcellaire ou avec des tronçons de voies.

Cette imbrication du complexe fluvio-parcellaire et des réseaux écologiques (réseau des haies, îlots boisés) existait déjà au XIX<sup>e</sup> siècle ; le réseau des haies était à cette époque plus dense et renforçait la structure en réseau.

Les principaux habitats écologiques (îlots boisés, haies, fossés et, a fortiori, ripisylves et peupleraies) entrent dans le complexe fluvio-parcellaire pour former un véritable « réseau fluvio-végétalo-parcellaire » ou « complexe écomorphologique en réseau ».

En outre, si l'on prend en considération les principales fonctions agricoles des parcelles, définies par l'orientation de la production des exploitations, on voit se confirmer l'importance du réseau fluvial dans ce bassin-versant. En effet, comme dans une grande partie des paysages agricoles européens, on distingue : des parcelles incluses dans des exploitations de grande culture, dont la rotation culturale est basée essentiellement sur l'alternance céréales-oléagineux ; des parcelles incluses dans des exploitations d'élevage (bovin-lait), sur lesquelles la rotation culturale peut comprendre la présence de prairies temporaires.

La distribution spatiale des principales fonctions agricoles dans le bassin-versant permet de localiser les prairies et les exploitations d'élevage dans le complexe morphologique fluvio-parcellaire (fig. 7 p. 280) et dans les formes

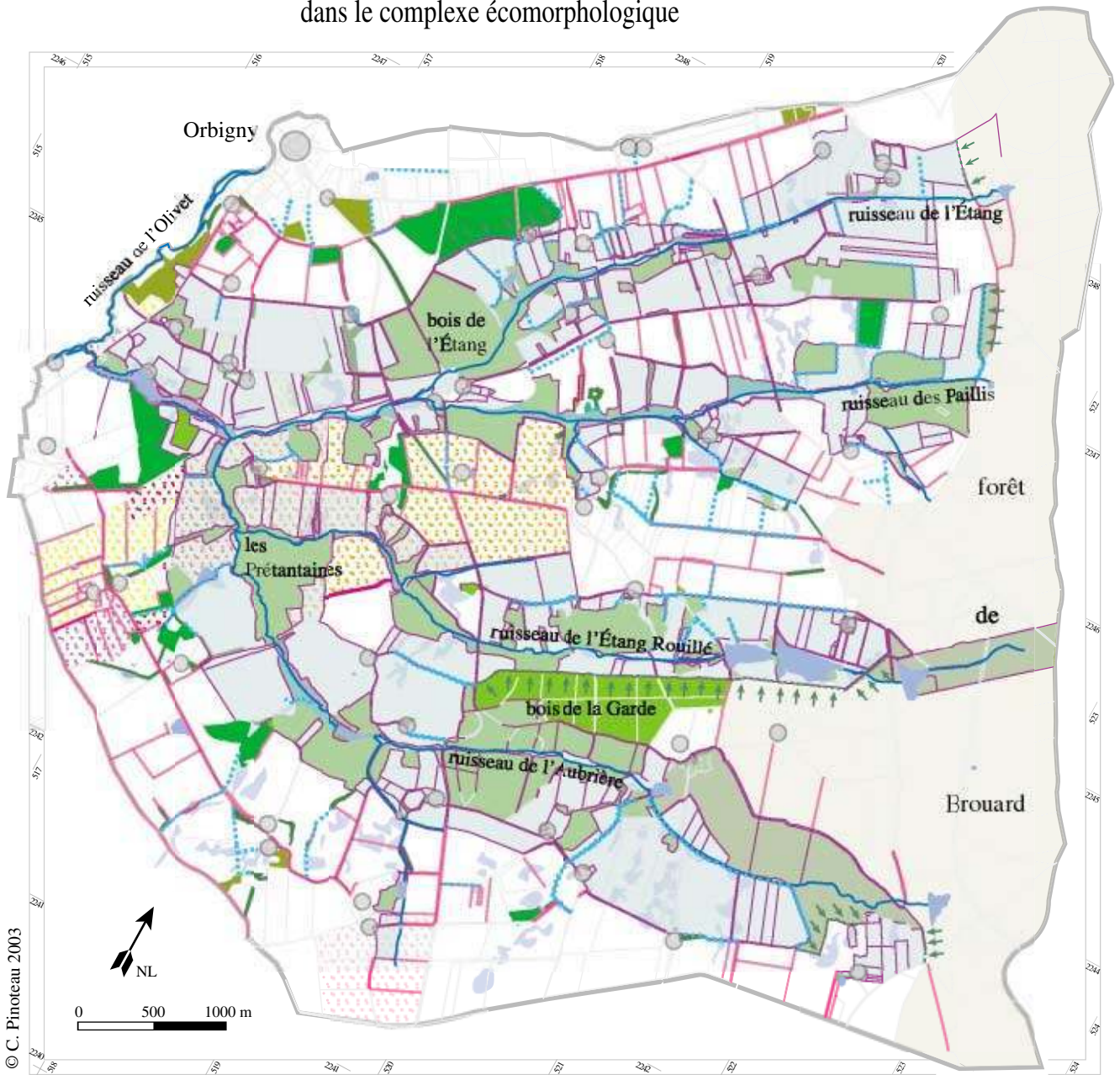
ponctuelles 8, 9, 10, 11 et 17 (fig. 8 p. 281). La connexion repose sur le positionnement et les superpositions de figurés linéaires et zonaux (limites parcellaires, tronçons de voies) des prairies et exploitations agricoles laitières au complexe fluvio-parcellaire et aux unités morphologiques.

Nous constatons une remarquable association d'habitats écologiques et de fonctions d'élevage (exploitations laitières et prairies) qui s'inscrivent dans le réseau fluvio-parcellaire.

C'est ici qu'il faut souligner que cette structuration du paysage est le produit d'une longue histoire, même si nous ne pouvons en fixer les termes en l'absence d'une enquête archéologique, héritage qui représente localement un potentiel pour la gestion actuelle des fonctions et des formes. Il est par exemple intéressant d'observer que les exploitations laitières ne se contentent pas d'être connectées au réseau des corridors et au complexe écomorphologique mais qu'elles épousent les formes et les emplacements des connecteurs géométriques qui ont été définis plus haut (et dont on peut être certain qu'ils sont en place depuis plusieurs siècles tout en se transformant), alors que les fonctions peuvent avoir changé par rapport aux différents passés agronomiques du site.

Les activités agricoles tout comme les fonctions écologiques les plus actuelles pérennisent et peuvent donc transmettre les potentialités organisatrices de paysages occupés depuis longtemps déjà. Nous y voyons l'application de ce principe de « transformation\* » selon lequel une forme est à la fois agie et agissante, transformée par les fonctions nouvelles et formatrice par l'action résiliente qu'elle induit dans le long terme. On mesure ainsi comment des

Fig. 7. Insertion des exploitations agricoles laitières dans le complexe écomorphologique



© C. Pinoteau 2003

Source : carte compilée et carte du réseau écologique actuel.

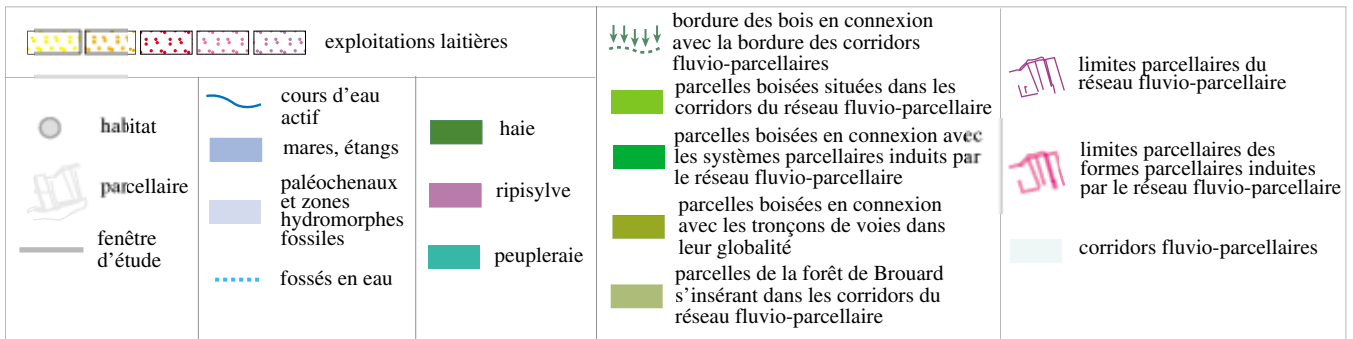
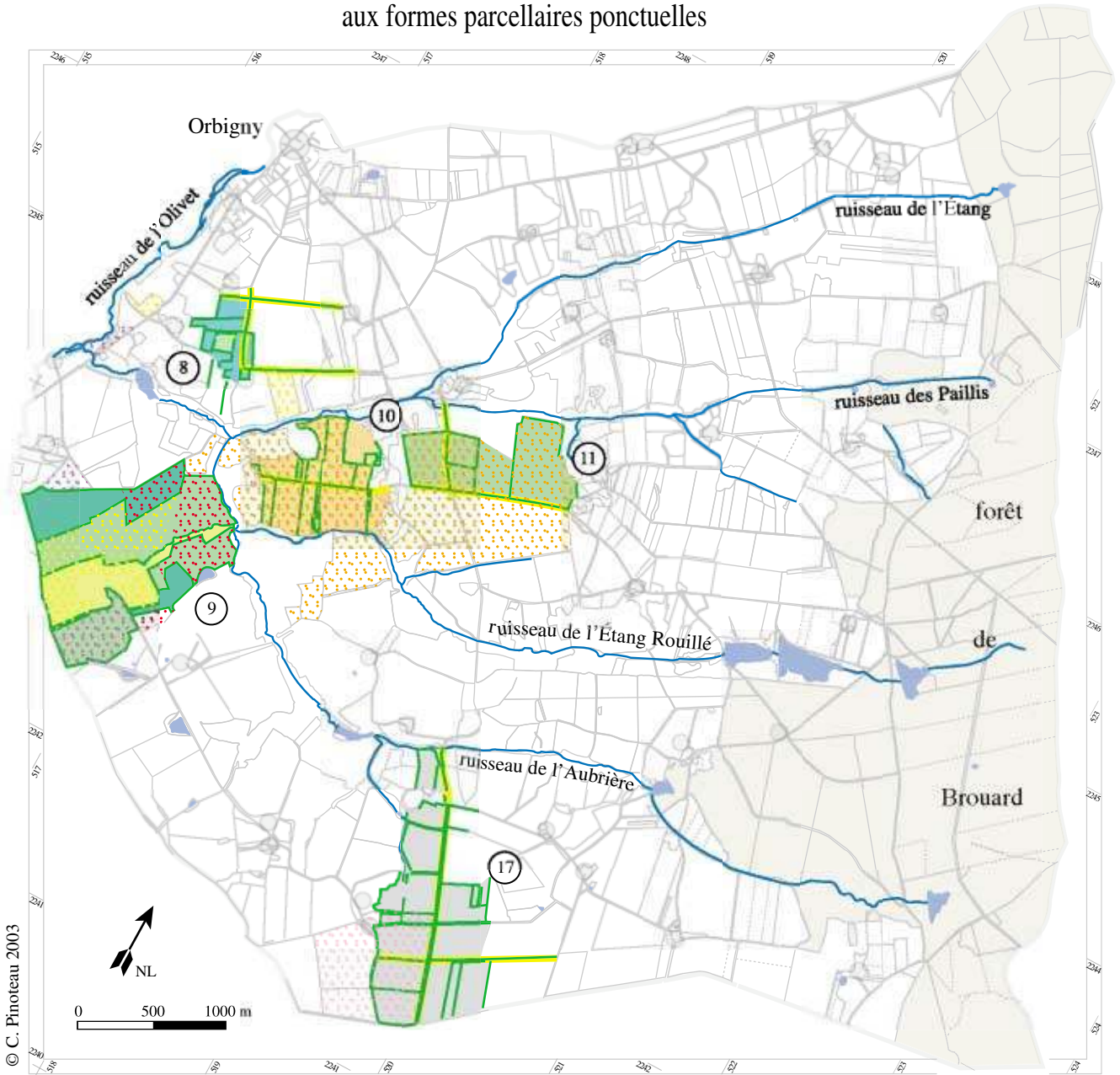
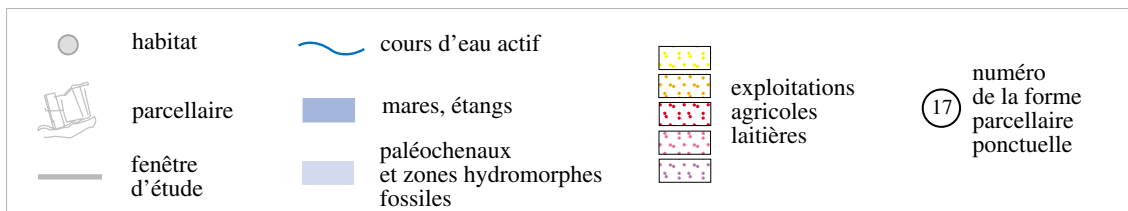




Fig. 8. Connexion des exploitations agricoles laitières aux formes parcellaires ponctuelles



Source : carte compilée d'après la carte de la fin du XX<sup>e</sup> siècle.



habitats écologiques, des formes de biodiversité, des activités agricoles peuvent transmettre des géométries, à l'inverse de l'opinion courante pour laquelle la géométrie serait l'apanage de l'aménagement dans sa version éradicatrice.

Un réseau de formes sous-tend ce paysage en taches. La présence du réseau fluvial, bien que peu marquante dans l'espace écologique, influence les fonctions agricoles de ce bassin-versant.

Contrairement à ce que l'analyse de l'occupation du sol laissait entrevoir, le paysage du bassin-versant de l'Aubrière apparaît au morphologue non seulement structuré par un réseau mais, en outre, par un réseau fluvial qui semblait au premier abord peu significatif. Grâce à ce parcellaire on peut en effet connecter les taches boisées. Cette connexion, essentiellement fondée sur l'orientation similaire des parcelles, a-t-elle, ou a-t-elle eu, une valeur écologique ? Seules des études sur les populations forestières pourraient le dire.

### **Des corridors hybrides écomorphologiques**

Comme nous l'avons mentionné, cette structuration était encore plus évidente au XIX<sup>e</sup> siècle. L'évolution des pratiques agricoles et de l'aménagement rural, notamment le remembrement de 1983, n'a pas bouleversé cette structuration fondamentale (ce qui aurait été le cas si on avait réorganisé le parcellaire selon d'autres orientations que celles du réseau fluvial par exemple). En agrégeant les parcelles orientées suivant le réseau fluvial, elle a simplement été simplifiée : une grande partie des haies a disparu, dont la densité donnait à ce paysage une allure bocagère.

Ce bassin-versant s'est révélé être une échelle spatiale pertinente pour l'analyse de la structuration du paysage car sa taille est suffisante pour faire émerger une structure et le paysage y est bien différent de celui des alentours.

En écologie du paysage le concept de corridor est défini par sa nature et par sa forme [Forman et Godron *op. cit.*]. Par rapport à la matrice qui constitue l'occupation du sol dominante, le corridor offre une occupation du sol secondaire. Par rapport aux taches qui constituent l'occupation du sol de forme arrondie, il représente une forme linéaire. La linéarité lui confère des propriétés particulièrement importantes dans des milieux caractérisés par la fragmentation des habitats naturels et la rareté de milieux naturels continus de grande étendue. En permettant la circulation de certaines espèces et en bloquant les déplacements d'autres, le corridor agit comme un filtre d'espèces [Burel et Baudry *op. cit.*] favorisant la survie ou l'extinction de populations. Il est également l'habitat d'espèces propres. Le développement des études sur les corridors a conduit les écologues à s'intéresser à des habitats relativement nouveaux, généralement dépourvus d'espèces « patrimoniales » (au sens de rares ou menacées) et le plus souvent bâtis et gérés par les sociétés (haies, ripisylves, bords de routes, etc.), bref, à ce qu'on peut convenir d'appeler des « hybrides » à la suite des propositions des morphologues.

Ce travail exploratoire met donc en évidence l'intérêt du transfert de notions entre champs disciplinaires partageant une position épistémologique commune.

La définition du complexe fluvio-parcellaire a été rendue possible par le transfert du

concept de corridor, de l'écologie du paysage à la morphologie dynamique des paysages. Toutefois cette dernière s'en est emparée en donnant à celui-ci un nouveau contenu lié au concept d'isoclinie, ce qui a permis d'introduire la notion de corridor parcellaire. De surcroît le corridor, défini sur ces nouvelles bases, suggère une nouvelle lecture de l'analyse écologique du paysage, qui met en lumière des connexions auparavant invisibles. Le critère de l'orientation des formes est absent en écologie du paysage. Aussi la prise en compte de ce critère a-t-elle fait apparaître une structure différente et plus pérenne que celle qu'on voit à partir de la seule occupation du sol. Le sens

écologique de cette nouvelle structure reste à explorer mais elle ouvre d'ores et déjà des perspectives, grâce à la notion de « taches connectées » qui qualifie le paysage du bassin-versant de l'Aubrière. Par ailleurs, la prise en compte de l'occupation du sol livre au morphologue une articulation avec l'utilisation sociale de l'espace.

Le réseau fluvial est ainsi un élément prégnant dans l'organisation spatiale du paysage même lorsqu'il ne constitue pas la contrainte majeure habituellement définie par la notion de « zone humide ». Il s'agit là d'un paysage ordinaire qui possède des spécificités non immédiatement visibles.

## Bibliographie

- Burel, F. et J. Baudry** — 1999, *Écologie du paysage. Concepts, méthodes et applications*. Paris, TEC & DOC.
- Chouquer, G.** — 1990, « Cours d'archéomorphologie, carto-interprétation, photo-interprétation. I : Épistémologie ». Besançon (document de cours inédit). — 2000, *L'étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*. Paris, Errance.
- Di Pietro, F. et D. Doreau** — 2002, « Le rôle de l'aménagement des paysages dans la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité en zone de grande culture ». Actes du colloque *Hydrosystèmes, paysages et territoires* (Lille, 6-8 septembre 2001). CD-Rom.
- Di Pietro, F. et A. Génin** — 2003, « Agriculture et biodiversité en zone de grande culture : le cas de la Gâtine lochoise ». Actes du colloque *Le devenir de l'agriculture et des espaces ruraux : contrastes et contradictions* (Châteauroux, 7-8 décembre 2001).
- Di Pietro, F., A. Génin et F. Botte** — 2003, « La flore des bordures de champs en zone de grande culture : structuration et effet des facteurs agricoles et paysagers », *Symbioses* 8 : 49-54.
- Forman, R.T.T. et M. Godron** — 1986, *Landscape Ecology*. New York, John Wiley & Sons.
- Lorans, E.** — 1996, *Le Lochois du haut Moyen Âge au XIII<sup>e</sup> siècle. Territoires, habitats et paysages*. Tours, Publication de l'Université de Tours.
- Pinoteau, C.** — 2003, « Étude archéogéographique du bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire) ». Rapport préliminaire pour la Zone Atelier Loire (inédit).
- Wiens, J.A.** — 1989, « Spatial Scaling in Ecology », *Functional Ecology* 3 : 385-399.

### Résumé

Caroline Pinoteau et Francesca Di Pietro, *Association de formes et de dynamiques dans le bassin-versant de l'Aubrière (Indre-et-Loire)*

Dans le contexte d'une archéogéographie émergente sont ici présentés les résultats d'une démarche exploratoire de croisement de la morphologie paysagère avec l'écologie du paysage. L'étude des éléments structurants du paysage a été réalisée sur l'actuel site de l'Aubrière sur lequel ont été testées les notions de corridor et de bassin-versant. L'articulation des approches des deux disciplines s'avère possible par l'identification d'une organisation paysagère spécifique : un réseau fluvio-végétalo-parcellaire constitué de corridors morphologiques émergents dans lesquels s'insèrent les principaux habitats biologiques. Ce réseau induit le réseau viaire et des formes parcellaires ponctuelles. La spatialisation des fonctions agricoles du site montre que ce réseau est prégnant encore aujourd'hui car il accueille prairies et exploitations laitières.

### Abstract

Caroline Pinoteau and Francesca Di Pietro, *The Association of Forms and Changes in the Aubrière Catchment Basin (Indre-et-Loire Department, France)*

Given developments in archeogeography, the results of an exploratory approach to crossing the morphology with the ecology of landscapes are presented. This study of form-giving elements in the landscape at Aubrière tests the notions of corridor and catchment basin. Combining these two disciplines into a single approach became possible once a specific pattern in organizing the landscape was identified: a river-plant-parcel network made up of emerging morphological corridors with a place for major biological habitats. This produces a network with scattered parcels. As can be seen through the geographical distribution of farming operations, this network still has pertinence since it includes meadows and dairy farms.